

VINISUD

Vin de pays régional

Premiers succès pour "Les Portes de la Méditerranée"

Né l'été dernier, récolté pour la première fois cet automne, le Vin de pays des Portes de la Méditerranée démarre bien. Ses premiers cours sont comparables à ceux du Vin de pays régional voisin, le Vin de pays d'Oc, soit près de 500 F/hl. Un avenir prometteur pour une stratégie régionale complémentaire.

4 3.000 hl ont été agréés, en 1999, en Vin de pays des Portes de la Méditerranée, dont 19 000 dans le Vaucluse, 17 000 dans la Drôme et l'Ardèche, 5 000 dans le Var et 900 dans les Alpes de Haute Provence.

Un bon début pour un Vin de pays régional dont le décret est paru en octobre dernier. Ses ambitions sont bien sûr plus larges, comme l'explique Jean-Louis Piton, président d'Inter-Med (la fédération des syndicats et associations reconnus organismes professionnels agréés dans la zone du nouveau Vin de pays) et par ailleurs président du Cevise (Comité économique des vins du Sud-Est).

"Nous avons analysé", dit-il, "qu'il existe chez nous, en dehors des grandes appellations et des Vins de pays actuels, 8 à 900 000 hl en absence de stratégie, sans dénomination".

D'où l'idée de "bâti, pour cette production en priorité, une stratégie régionale" dans la lignée des Vins de pays d'Oc et des Jardins de la France. "A terme, je crois que cela va aboutir à une simplification de l'offre qualitative du Sud-Est".

Le mot Provence ne pouvant être utilisé (il appartient à trois AOC), on a choisi l'image de la Méditerranée, en la précisant ("Les Portes..."), l'utilisation exclusive du mot Méditerranée étant impossible (les producteurs



Le président Jean-Louis Piton (au centre) présente le Vin de pays des "Portes de la Méditerranée".

méditerranéens sont nombreux à pouvoir le revendiquer).

La zone de ce nouveau Vin de pays régional s'étend sur les départements du Vaucluse, du Var, de l'Ardèche, la Drôme, les Alpes Maritimes, Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes.

Les Bouches-du-Rhône ont, pour l'instant, préféré s'abstenir, pour jouer à fond l'image du Vin de pays de ce département. Son président a toutefois reçu de Jean-Louis Piton l'assurance que, le moment venu et si nécessaire, les "Portes de la Méditerranée" seront ouvertes aux producteurs des Bouches-du-Rhône.

Le positionnement du Vin de pays des Portes de la Méditerranée est clair : rendement maximum à 90 hl/ha, 11° minimum, cépages traditionnels de la région et cépages extra-méridionaux,

avec un "agrément sévère pour se positionner d'entrée comme un vin accessible qui permette à tout le monde de trouver un juste rémunération".

Donc en haut de gamme mais avec un rapport qualité-prix "le plus performant possible". L'agrément peut se faire de

deux façons : soit directement en Vin de pays des Portes de la Méditerranée, sans repli possible ; soit en Vin de pays de départe-

tement ou de petite zone puis, en agrément complémentaire, en Vin de pays des Portes de la Méditerranée. Dans ce deuxième cas, il appartient au producteur et à lui seul de choisir la dénomination sous laquelle il va déclarer ses vins. Une fois le vin sorti de la propriété, cette dénomination devient définitive. "Il est important, à travers l'ONIVINS, de garder une connaissance totale de la dénomination

sous laquelle le vin va être vendu, sinon on ne sait plus comment gérer le marché", explique J.-L. Piton. "Il ne s'agit pas d'établir une hiérarchie, chacun doit avancer avec sa stratégie."

À Vinisud, la première dégustation du nouveau Vin de pays en a donné une image tout à fait flatteuse. Le président de la CFVDP (Confédération française des Vins de pays), Jean Huillet, a salué le petit nouveau, qui devient le 5e Vin de pays régional de France (avec Oc, Jardins de la France, Comté Tolosan et VDP Rhodanien) : "je souhaite", a-t-il dit, "que les producteurs d'Aquitaine et des Charentes soient attirés par la qualité atteinte par les autres régions françaises dans leurs Vins de pays régionaux et qu'ils suivent le mouvement en créant eux aussi un Vin de pays de grande région".

Ainsi, la boucle, ou plutôt l'hexagone, serait à peu près bouclé.

Un positionnement ambitieux

Philippe Cazal

PORTES DE MEDITERRANEE

LE SPRINT DE 1999...

- 8 Juillet 1999 Assemblée générale constitutive d'INTER-MED, fédération des syndicats et associations reconnus OPA (Organismes Professionnels Agréés) dans la zone des vins de pays "Portes de Méditerranée".
- Septembre 1999 Premières vendanges.
- 29 Octobre 1999 Publication au Journal Officiel du décret préparé par l'ONIVINS.
- Novembre 1999 Premiers agréments.
- Décembre 1999 Premières cotations.

LES 1ERS RESULTATS DE 2000...

- 22 Février 2000 Lancement officiel du premier millésime à VINISUD...
- Mars 2000 Avis positifs des premiers présentateurs régionaux (cf. reproduction de "La Journée Vinicole" sur page suivante).
- Avril 2000 Entrée en action de plusieurs grands opérateurs nationaux, dont l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône (CELLIER DES DAUPHINS) et CALVET*.

Reproduction d'un article de "Réussir Vigne" :

"La maison de négoce bordelaise CALVET* "apporte sa caution aux vins de cépages des Portes de Méditerranée" en complétant sa gamme "Calvet de Calvet" par cinq nouveaux vins de cépage issus de cette zone. Une première dans le monde du vin, indique le négociant.

Merlot, cabernet-sauvignon, chardonnay, syrah et pinot noir sont les cépages retenus.

Selon les œnologues de l'entreprise, "il y a dans ces vins des Portes de Méditerranée, un formidable potentiel qui fait que cette région mérite d'être soutenue et reconnue".

La gamme "Calvet de Calvet" s'inscrit dans la logique des orientations stratégiques du négociant "de proposer des vins français naturels, adaptés à l'évolution du marché mondial de plus en plus favorable à des vins au goût accessible, de qualité constante, de prix raisonnables".

Ces nouveaux vins seront présentés en avant première mondiale lors du Salon international Vins et Spiritueux de Tokyo qui se déroulera en juin". (Claudine GALBRUN).

* CALVET est une importante maison de négoce (440 MF de chiffre d'affaires). Créée à Tain l'Hermitage en 1818, implantée à Bordeaux en 1823, puis en Bourgogne en 1889. Reprise en 1997 par Monsieur J. DROUNAU (ex Directeur Général du Cognac MARTELL).

AVIS DES PREMIERS PRESENTATEURS REGIONAUX DES VINS DE PAYS "PORTES DE MEDITERRANEE" :

Extraits de "La Journée Vinicole" du 4 mars 2000,
suite au lancement du vin de Pays "Portes de Méditerranée" à Vinisud le 22 février 2000

"... Nous sommes en bon chemin, ces vins ouvrent l'aire de dénomination et constituent pour les acheteurs une offre plus variée plus complète..." (Jean-Pascal BEYLIER, directeur adjoint des Vignerons Ardéchois).

Un concept très porteur

"... Un nom plus porteur. Le double accès en terme d'agrément offre une souplesse appréciable..."

"... Dans un souci qualitatif, nous avons déjà réalisé des plantations importantes de Viognier, Cabernet-Sauvignon, et Merlot, le cépage sera donc réservé à l'activité bouteille avec une visée export..." (Philippe SAUZADE, directeur des Vignerons de Canteperrix).

"... Nous avons choisi de nous investir fortement en travaillant avec une agence de communication car le concept nous semble très porteur. Il surfe sur ce courant Méditerranéen à la mode, associé à l'alimentation..." (Antoine ESCARTIN, Directeur des Caves de Provence).



Le prix de la qualité

"... En termes de prix, il n'est pas question de brader..."

"... L'image des vins de pays s'est anoblie en partie grâce aux Vins de Pays d'Oc. A leur tour, les Vins de Pays Portes de Méditerranée s'inscrivent dans une recherche de très haute qualité avec un nom beaucoup plus parlant pour les étrangers.

Incontestablement, cela renforce l'impact commercial..." (Paul CHAUDIERE, gérant du GAEC Château Pesquié).

Assemblage ou cépage

"... Nous avons démarré sur les Vins de Pays Portes de Méditerranée avec 200 hl d'un assemblage Rolle-Grenache que nous positionnons sur le même créneau prix que nos Côtes de Provence. Nous avons d'ailleurs opté pour un packaging identique car original : une bouteille bleue : "le pot du marin" avec une vieille carte marine déchirée..." (Robert ZIMMER, directeur des Vignerons de St Tropez).

"... Seuls 5 % de notre production était encore vendue en vrac. Le passage en Vin de Pays Portes de Méditerranée nous permettra d'atteindre le 100 % bouteille et de renforcer notre image "qualité et haut de gamme"..." (Antoine MULLER, responsable de la filiale export des Vignerons de Rasteau et de Tain l'Hermitage).

"... Nous avons été agréablement surpris par la réaction de nos clients, notamment des grossistes. L'avantage est évident : ce produit mène toute une région en permettant de rassembler tous les petits vins de pays avec davantage de qualité, l'agrément ayant la rigueur de celui d'une AOC. Nous partons donc pour la première année sur un objectif de 5 à 600.000 bouteilles..." (Claude DIEUDONNE, propriétaire du Domaine de Régusse).

RAPPELS SUR LE NOUVEAU VIN DE PAYS REGIONAL :

➤ Circonscription territoriale :

Elle s'étend sur 7 départements : Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes Maritimes, Ardèche, Drôme, Var et Vaucluse.

➤ Modalités d'accès au vin de pays :

Double accès :

- agrément direct après revendication en vin de pays "Portes de Méditerranée",
ou :

- 2ème agrément, après revendication et agrément en vin de pays de département
ou de petite zone.

➤ Etiquetage :

Pour les vins de cépage, possibilité de compléter la dénomination vin de pays
"Portes de Méditerranée" par le nom d'un ou deux cépages.

LES CHIFFRES...

I) VOLUMES AGREES AU 30 AVRIL 2000

(sources : ONIVINS, délégation d'Avignon)

VOLUMES AGREES, EN HECTOLITRES												
ORIGINE	Rouge	Rosé	Blanc	TOTAL								
RHONE ALPES	18.868	4.428	2.005	Drôme et Ardèche : 25.301								
PACA	31.596	10.787	10.862	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border: none;">Vaucluse :</td> <td style="border: none; text-align: right;">34.281</td> <td rowspan="3" style="border: none; vertical-align: middle; font-size: 2em;">}</td> <td rowspan="3" style="border: none; text-align: right;">53.245</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Var :</td> <td style="border: none; text-align: right;">12.963</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">Alpes (04-05) :</td> <td style="border: none; text-align: right;">6.001</td> </tr> </table>	Vaucluse :	34.281	}	53.245	Var :	12.963	Alpes (04-05) :	6.001
Vaucluse :	34.281	}	53.245									
Var :	12.963											
Alpes (04-05) :	6.001											
TOTAL	50.464	15.215	12.867	78.546 dont cépages : 17.562								

II) COTATIONS DE LA BOURSE D'AVIGNON

Périodes pour lesquelles une cotation a été établie :	Cours à hl (hors vins de cépages)
Du 4/12/99 au 16/12/99	385 F
Du 29/01/00 au 11/02/00	390 F
Du 12/02/00 au 25/02/00	340/350 F
Du 26/02/00 au 10/03/00	350/360 F
Du 11/03/00 au 24/03/00	380 F

